

La Penne

magazine

NOVEMBRE 2016 • GRATUIT



Jean-Claude Alexis
1940-2016

MAURIN OLLÈS, COMÉDIEN

Ancré dans le réel

Emmailloté dans une veste de survet qu'on n'avait pas revue depuis l'édition 1983 de l'album *Panini*, Maurin Ollès attend son interview en engloutissant un McDo' posé sur la selle de son scooter. Une "coolitude", qu'on ne peut observer qu'avec nostalgie quand on a presque le double de son âge... Mais derrière cette apparente nonchalance, le comédien Maurin Ollès déborde de travail et de projets artistiques. Ce gosse de La Penne, a attrapé le virus de la scène tout jeune. "C'était pendant une colonie de vacances, j'avais environ 13 ans. Il y avait des activités de théâtre et de cirque, et j'ai tout de suite aimé ça, confie le jeune homme. J'en ai fait ensuite au collège, et après mon Bac L spécialité Théâtre au Lycée Marseilleyre, j'ai intégré le Conservatoire de Marseille. Puis j'ai passé les concours, à l'issue desquels j'ai été pris à la Comédie de Saint-Etienne" - un des tout premiers centres dramatiques nationaux de France (Ndlr).

Avec la Comédie de Saint-Etienne, Maurin a pu monter une pièce intitulée "Jusqu'ici tout va bien", qui met en lumière une jeunesse délinquante, souvent issue des quartiers populaires, et qui montre de quelle manière a été dévoyée depuis, l'ordonnance de 1945 qui, selon le comédien, "établissait un lien fondamental entre l'enfance traduite en justice, et l'enfance en danger, qui a besoin d'être protégée. Mais aujourd'hui, la percée néolibérale a ébranlé les fondements de l'ordonnance : les lois ne sont plus dissuasives, mais menaçantes". Pour cette pièce, Maurin a fait appel à des mineurs en réinsertion et de jeunes comédiens amateurs de Saint-Etienne. "On peut se contenter de faire juste l'acteur. Mais moi, j'ai envie d'écrire, de monter mes projets, de m'entourer de musiciens, de vidéo... Dans ce spectacle, avec des amateurs, nous ne pouvons subir la contrainte absolue du texte : nous gardons ainsi des marges de liberté", poursuit-il.



Parallèlement, Maurin a joué cet été au festival IN d'Avignon dans la pièce "Truck stop", mise en scène par Arnaud Meunier, un huit clos entre une mère tenant un bar routier, sa fille et un jeune camionneur paumé. Il joue également dans "Portrait Foucault", tiré de l'entretien entre un jeune homme de 20 ans, Thierry Voeltzel, et le philosophe qui le prit en stop un jour de 1975, sur l'autoroute en direction de Caen. Revenu à Marseille, Maurin est en train de monter sa propre compagnie, "La Crapule", et réalisé un film, "A cause de Mouad", avec sa compagne Clara Bonnet, également comédienne, et des jeunes Stéphanois âgés entre 11 et 15 ans. "On est partis du thème des ados dans un quartier de Saint-Etienne, et leurs rapports avec la Police. Rapports qui d'ailleurs n'en sont pas, mais sont plutôt des préjugés", constate-t-il. Il a également en tête un nouveau projet de pièce sur le métier d'éducateur spécialisé -

jeunes délinquants, autistes... - s'inspirant des travaux et de la réflexion menés par Fernand Deligny (*). Comme si ça ne suffisait pas, Maurin chante aussi du rap, même s'il avoue l'avoir mis un petit peu de côté ces derniers temps : "Mais c'est un sport qui m'intéresse, et cela montre qu'on peut faire ce que l'on veut sur une scène. C'est frustrant de voir que la fréquentation des théâtres n'évolue pas, que c'est toujours le même public. C'est pour ça que j'aime travailler avec des adolescents, des amateurs. On n'est ni leur professeur, ni leur parent, mais on leur donne des responsabilités, et ils les assument. C'est ça aussi, le théâtre : pas uniquement les textes classiques et les costumes !" Un théâtre qui, pour Maurin, s'ancre dans le réel... ■

(*) Fernand Deligny, (1913-1996), fut un éducateur et un animateur socioculturel français, une des références majeures de l'éducation spécialisée. Il a été un opposant farouche à la prise en charge asilaire des enfants difficiles ou délinquants et des enfants autistes. Son expérience avec ces enfants est à l'origine de lieux alternatifs de l'éducation spécialisée.



■ Page 2
Maurin Ollès



■ Pages 4/5
Actualité



■ Page 6
Services municipaux



■ Page 7
Hommage



■ Pages 8/9
Dossier



■ Page 10/11
Vie associative



■ Page 12
Culture



■ Page 13
Mémoire d'ici



■ Page 14
Vie économique

Directeur de la publication : Pierre Mingaud • Rédaction, Crédit photos : Ville de La Penne sur Huveaune : communication@mairie-lapennesurhuveaune.fr • Maquette : Plume Graphique • Imprimerie : Imprimerie CCI • Ce numéro a été tiré à 3 000 exemplaires • La Penne sur Huveaune Magazine • Hôtel de Ville, Place Jean Jaurès - 14, Boulevard de la Gare 13713 La Penne-sur-Huveaune Cedex • Tél. : 04 91 88 44 00 www.ville-lapennesurhuveaune.fr



Une Métropole en panne, dès son lancement ?

Nous étions de nombreux élus locaux à le dénoncer à l'avance : l'émergence d'une Métropole qu'on nous avait vendue comme la seule voie possible vers la réussite conjointe de nos territoires, la mise en œuvre de grands projets capables d'apporter richesses et créations d'emplois.

L'horizon 2017 apporte des lendemains qui déchantent : peu d'investissements à la mesure de ce territoire, à cela s'ajoute la dette de 1,6 milliards d'Euros que nous a léguée la Communauté Urbaine de Marseille.

C'est par conséquent une année placée sous le signe de l'austérité que nous préparent les édiles et les technocrates d'Aix-Marseille-Provence : diminution des dépenses en fonctionnement, en équipements...

C'est le gouvernement actuel qui a imposé à l'ensemble des collectivités du département, la formation de la Métropole, malgré une majorité d'élus désirant, à l'inverse d'une fusion globale et forcée, une véritable coopération intercommunale, capable de faire reculer les inégalités criantes dans notre région.

Pourtant, l'Etat n'alloue même pas à sa "création" les dotations nécessaires à son fonctionnement... Un mécanisme austéritaire et improductif, qu'il fait déjà subir aux communes depuis plusieurs années.

Notre désir de combattre pour la sauvegarde des intérêts des habitants de notre territoire n'en est que plus renforcé : d'ici 2018, date du transfert de compétences vers la Métropole, c'est l'heure de mener les négociations, afin de garantir le maintien de la qualité des missions de service public.

En tant que conseiller métropolitain, je n'aurai de cesse de poursuivre cet objectif : je ne suis pas le seul au sein de l'assemblée.

Votre Maire,
Pierre Mingaud.

TRAVAUX



Le chantier de rénovation de l'ancien poste de la Police Nationale a été dernièrement lancé. Ces locaux sont destinés à abriter le service de la Police Municipale, ainsi que le poste de sécurité et de centralisation du dispositif de vidéo-protection. La fin des travaux est programmée pour la fin de l'année. Le coût de cette rénovation complète du bâtiment s'élève à 170 000 Euros, et bénéficie d'une participation financière du Conseil Départemental.

Sont également programmés d'ici la fin de l'année, d'importants travaux de voirie. Après la fin des réfections de caniveaux et de trottoirs sur les chemins de la Rasclave et de Saint-Lambert, des travaux de même nature interviendront prochainement sur la ZAC des Cigales, ainsi que sur l'îlot commercial du Mouton. Dans ce quartier, et au niveau du chemin de l'Estamaire, sera procédé à une réfection totale de l'éclairage public.

Face à la nouvelle résidence de la Bastide du Bocage, sera prochainement aménagé un parking. Enfin, sur le site du futur programme de logements situé derrière l'impasse Valentin, les travaux de création de la nouvelle voirie se poursuivent, avec la mise en place des réseaux d'éclairage, d'assainissement, de pluvial... (cf. photo) ■

ENVIRONNEMENT



Le 23 septembre dernier, une très importante opération de ramassage des déchets sur l'Huveaune se déroulait sur les communes de Marseille, La Penne, Aubagne, Roquevaire, Auriol et Saint-Zacharie. Organisée par l'association des Amis de l'Huveaune, avec le soutien du SIBVH (Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune), et du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, cette opération a mobilisé plus de 600 participants, dont onze associations et cinq établissements scolaires. Sur la commune, ce sont des élèves du lycée technique de chimie et de biologie de La Forbine qui ont participé – avec pugnacité mais aussi bonne humeur – au ramassage des déchets jonchant les

berges du fleuve, sur le secteur couvrant le centre-ville. Un travail qui a permis d'évacuer une récolte de déchets qui s'est malheureusement, avérée encore bien trop volumineuse. ■

SENIORS

Le traditionnel Goûter des Anciens aura lieu le samedi 19 novembre, à partir de 14 heures, à l'Espace de l'Huveaune. Les inscriptions se déroulent du 3 au 17 novembre, en Mairie. Réservé aux Pennoises et pennois de plus de 65 ans, qui peuvent également s'inscrire pour la remise du colis de Noël, entre le 3 et le 25 novembre. Rappelons que ce colis est réservé aux personnes non imposables. ■

Enquête publique

Par arrêté du 28 septembre 2016 du Préfet de la Région PACA et du Préfet du Var, il sera procédé à une enquête publique, entre le 26 octobre et le 25 novembre 2016, relative à la réalisation de travaux d'entretien et de réhabilitation du lit et des berges de l'Huveaune. Ces travaux visent à réduire le risque d'inondation de l'Huveaune et de ses affluents par le maintien de leur capacité d'écoulement, ainsi qu'à optimiser leur qualité écologique.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser au Commissaire Enquêteur à la Mairie de La Penne-sur-Huveaune. Le Commissaire Enquêteur recevra personnellement le public à l'Hôtel de Ville, le mercredi 9 novembre de 14h à 17h. ■

CULTURE



Vendredi 23 septembre, se tenait à l'Espace de l'Huveaune la traditionnelle présentation de la saison culturelle. Après un passage en revue des douze spectacles de la saison 2016-2017, et un sympathique apéritif entièrement préparé par les agents de la cuisine centrale municipale, le public, dans une salle comble, a pu apprécier le talent des sept musiciens du groupe "Bande Originale", qui l'a régalé par ses interprétations de musiques de films signées Ennio Morricone, Nino Rota, Elmer Bernstein... Un magnifique voyage sonore à travers l'histoire du cinéma. ■

LISTES ÉLECTORALES

Les personnes souhaitant être inscrites sur les listes électorales 2017 doivent le faire avant le 31 Décembre 2016, en Mairie, aux heures habituelles d'ouverture, (permanence le samedi 31 décembre de 9h à 11h), munies de leurs cartes nationales d'identité et d'un justificatif de domicile. ■

En séance du 29 juin dernier, le Conseil municipal a délibéré en faveur d'un projet de convention de mutualisation des moyens de Police municipale, établie entre les communes d'Aubagne, Auriol, La Destrousse, La Bouilladisse, La Penne sur Huveaune, Roquevaire, Saint-Savournin et Saint-Zacharie. Bénéficiant de l'aide technique des services du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et de la Métropole Aix-Marseille-Provence, cette convention a pour objectif, dans un contexte budgétaire tendu, d'améliorer l'action publique locale dans les domaines de la sécurité, tout en réduisant les dépenses publiques, grâce à la réalisation d'économies d'échelle. Plus concrètement, il s'agit de prêts de locaux, de matériel, ou encore d'échanges de compétences. ■

En séance du 29 septembre, le Conseil municipal a délibéré en faveur de la modification numéro 5 du Plan d'Occupation des Sols, relative à l'ouverture à l'urbanisation de terrains sur le boulevard Voltaire. Afin de répondre aux objectifs fixés par le Schéma de Cohérence Territoriale et le Plan Local de l'Habitat dans lesquels elle est engagée, la commune a lancé plusieurs projets de logements : les projets de la bas-

tide du Bocage, de la MASC, ainsi que le futur programme situé derrière l'impasse Valentin. Ces projets cependant, ne sont pas suffisants pour répondre aux objectifs du PLH. La commune a l'opportunité de permettre la réalisation d'un programme de logements, comportant des logements locatifs sociaux, sur les terrains dits "Beaussier". C'est par conséquent en faveur de l'ouverture à l'urbanisation d'une partie de ces terrains, représentant 1,5 hectares, que le Conseil municipal s'est prononcé.

En cette même séance, a été votée une délibération relative à une convention passée entre la commune et le Conseil de Territoire, afin d'établir un diagnostic et de mettre en place des animations contre le gaspillage alimentaire au sein des restaurants scolaires des écoles primaires, pour la période 2016-2019.

Le Conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une autre convention entre la commune et le Conseil de Territoire, destinée à l'organisation d'animations d'éducation au développement durable sur le temps périscolaire, pour l'année 2016-2017. ■



MÉDIATHÈQUE

Depuis le début du mois de septembre, la Médiathèque dispose d'un nouveau site internet pour les nombreux usagers de ce service municipal.

A l'adresse mediathequelapenne.fr, chacun peut dorénavant y consulter le catalogue, faire ses réservations et ses prolongations, s'inscrire pour les animations, consulter son compte... A noter qu'un onglet "Grainothèque" de ce site permet de connaître l'ensemble des variétés de semences – fruits, légumes, fleurs – disponibles dans les tiroirs à graines. ■

MARCHÉ DE NOËL

Le Marché de Noël se tiendra à la salle de l'Espace de l'Huveaune les 26 et 27 novembre prochains. Il accueillera de nombreux exposants proposant des produits du terroir, artisanaux, sans oublier des animations et des jeux pour les enfants, la venue du Père Noël... Entrée libre. ■





PÔLE PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL

L'enfant au cœur



Pour la troisième année scolaire consécutive, et conformément à la loi relative aux nouveaux rythmes scolaires, les enfants inscrits à ces activités – pour lesquelles la Municipalité a reconduit le principe de gratuité – peuvent s'initier à de multiples disciplines, sportives comme culturelles ou éducatives. Néanmoins, concernant les autres "temps" périscolaires – garderies du matin, du soir et du mercredi midi, pause méridienne – une réflexion a été engagée par les élus avant l'été, afin d'améliorer l'efficacité de ce service, en premier lieu pour l'intérêt des enfants. Il en a résulté la nécessité de centraliser d'avantage l'ensemble des activités, car elles sont conduites sous l'autorité partagée de plusieurs services municipaux. C'est pourquoi il a été décidé de créer un "Pôle périscolaire", nouveau service entièrement dédié, depuis la rentrée scolaire, à cette mission de service public.

"Nous nous sommes rendu compte

que les temps d'activités périscolaires du vendredi après-midi étaient déconnectés des autres temps : les différentes garderies, la pause du midi, confie Marc Tchoukouani, le responsable du service. Alors qu'ils sont pratiqués dans les mêmes lieux, avec les mêmes animateurs, et pour les mêmes élèves. Il manquait un lien entre les différents services attachés à ces activités – service Jeunesse, Léo Lagrange, personnel municipal des écoles. La création du Pôle périscolaire entend être ce lien. Pour l'intérêt des enfants, car cela permet notamment d'établir un suivi pédagogique, c'est-à-dire de mettre en cohérence la nature des activités proposées, sur la semaine, comme sur une seule journée. En outre désormais, il y a un interlocuteur unique pour répondre à d'éventuelles questions des familles. Cela améliore grandement la communication avec les parents".

A noter que les temps d'activités périscolaires du vendredi s'inscrivent dans

le Contrat Enfance-Jeunesse qui lie la Ville et la CAF des Bouches-du-Rhône, laquelle, dans le cadre du contrat, accorde des financements à la Commune. "L'objectif est à terme de conventionner l'ensemble des temps périscolaires de la semaine", précise Julien Muhel, l'adjoint de Marc.

Avec une quarantaine d'animateurs sous leur responsabilité, Marc et Julien entendent utiliser au mieux les temps périscolaires en direction des enfants. "Notre objectif actuel est de remodeler la pause méridienne, le temps du midi, confie Marc. Mettre en place des activités plus construites, plus pédagogiques, afin de prévenir des situations de conflit, de comportements inadéquats. Cela passe par des activités susceptibles de fédérer encore plus, sans qu'aucun enfant ne se sente écarté. Nous sommes en train de monter des projets avec des bénévoles associatifs : les associations de parents d'élèves, le Secours Populaire, la Société Mycologique de Provence... L'année dernière, un vendredi après-midi a été consacré à visiter l'exposition de reptiles qui se tenait à l'Espace de l'Huveaune. Nous allons proposer des actions destinées à prévenir le gaspillage alimentaire, par une convention passée entre la Ville et le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, poursuit-il. Les thématiques environnementales sont un domaine à creuser : l'Huveaune, le Parc des Calanques qui englobe une partie du territoire communal. Toutes ces animations, qui contribuent à faire comprendre à l'enfant qu'il fait non seulement partie d'un environnement, mais qu'il peut en être également, à sa mesure, un acteur". ■



Salut Jean-Claude...

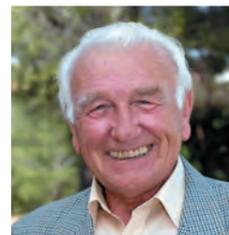


Jean-Claude Alexis s'est éteint le 21 septembre dernier. Une "longue maladie", comme on dit pudiquement, l'a arraché à cette commune qu'il aimait tant, et pour laquelle il consacra une grande partie de sa vie. Pour évoquer cet homme ancré dans la vie publique locale durant plus de cinquante ans, La Penne Magazine a choisi de demander à plusieurs personnalités – élus, responsables – ayant travaillé à ses côtés, de se confier, et de raconter un peu, "leur" Jean-Claude à eux...



Geneviève Donadini, Maire honoraire de La Penne sur Huveaune.

En 1965, Jean-Claude Alexis fut pour la première fois élu conseiller municipal, le plus jeune du département à l'époque. Il fut pendant de longues années, adjoint du maire délégué aux Finances. Ses mandats furent nombreux : vice-Président de la Communauté d'Agglomération, président de la SAEMPA, puis de Façonéo, du Syndicat Intercommunal de l'Huveaune, notre petit fleuve dont Jean Tardito lui avait transmis la passion. Jean-Claude était en admiration devant sa commune, le mot n'est pas trop fort. Lorsque j'étais maire de La Penne, lui et moi nous disions les choses très franchement. Mais nous étions amis.



Jean Tardito, Député-maire honoraire d'Aubagne.

Jean-Claude Alexis a toujours exercé ses responsabilités loyalement, avec une grande probité, toujours ferme sur les principes d'autonomie des collectivités locales, de la défense du service public. J'ai partagé avec lui la conduite du Syndicat de l'Huveaune. Il a travaillé durant de nombreuses années à la mise en œuvre d'études et de travaux de protection contre les inondations, pour la gestion des eaux de l'ensemble du bassin versant, pour la place de l'Huveaune dans le paysage et le bien-être des riverains. Ténacité, réflexion, dévouement et dignité, toujours dans le respect des autres...C'est le souvenir que je garde de Jean-Claude.



Marius Battaglia, ancien adjoint au Maire de la Penne sur Huveaune.

Jean-Claude était un ami depuis plus de 60 ans. Nous nous sommes connus à l'école, mais il était plus jeune que moi. C'est au retour du régiment que nous sommes devenus proches. Nous partagions la même sensibilité politique, mais il était aussi de la famille, présent à la maison à chaque occasion, à chaque fête de famille. C'est une grosse perte pour moi. Les discussions interminables que nous avions sur tous les sujets vont me manquer...



Georges Choley, responsable technicien du Syndicat Intercommunal Du Bassin Versant de l'Huveaune.

Jean-Claude Alexis était passionné par l'Huveaune, tout le monde le sait, comme par tout ce qu'il faisait en général. Au sein du Syndicat, il était très à l'écoute, toujours présent, à chaque déplacement : il arrivait parfois, lors de réunions de riviéristes, de techniciens, qu'il fût le seul élu présent ! Il n'écrivait jamais rien, mais il enregistrerait tout, et connaissait les dossiers sur le bout des doigts. Il n'hésitait pas à enfile une paire de cuissardes pour marcher dans l'eau avec nous ! Et à l'égard du personnel, il a toujours été profondément humain, et nous a toujours témoigné son entière confiance.



Robert Abad, directeur de Façonéo, société d'aménagement public.

Jean-Claude a été président de la SAEMPA, la société d'économie mixte d'aménagement en pays d'Aubagne. A la création de la Société Publique Locale pour l'aménagement et la construction, il a assuré la présidence lors de cette transition, et contribué à stabiliser et développer la nouvelle structure. Pour lui, ce n'était pas qu'un mandat de plus à imprimer sur sa carte de visite : il s'y consacrait avec un grand sens des responsabilités. Il s'intéressait constamment à l'avancement des projets de logements, comme à La Penne bien sûr, avec ceux de la MASC ou des "Arcades". Et c'était un homme de conviction, pas qu'un "gestionnaire". Quand il disait son attachement à sa commune, à son territoire, notamment vis-à-vis de l'émergence de la Métropole, il montrait aussi qu'il était un vrai politique, au sens noble du terme.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Anticiper et préparer dans la sérénité

Depuis plusieurs mois, la Municipalité a engagé un travail portant sur une révision de son Plan Communal de Sauvegarde, un document définissant précisément, selon la nature des risques – météorologiques comme industriels – l'ensemble des mesures à prendre et à observer, aussi bien pour les acteurs publics que pour les habitants, afin de protéger les personnes et les biens le plus efficacement possible.



L'Huveaune débordant de son lit, lors de la crue de 1978

A la demande du Préfet des Bouches-du-Rhône, sera procédé au mois de décembre prochain, à un exercice de simulation d'une crue de l'Huveaune. Lors de cet exercice, et après avis de la Préfecture, le Maire, en tant que Directeur des Opérations de Secours, ordonnera le lancement du Plan Communal de Sauvegarde, afin de tester notre dispositif d'alerte des ERP (Etablissements Recevant du Public) situés en zone inondable. Des élus, comme de nombreux agents communaux, seront mobilisés afin de reproduire très précisément les mesures à prendre en cas de situation réelle : aménagement du poste de sécurité, contact avec la population concernée, prise en charge de véhicules, information en temps réel...

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle de la commune, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions des acteurs communaux (élus, agents municipaux) en cas d'événements majeurs, qu'ils soient naturels, technologiques ou industriels. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population. Le PCS se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques sur la commune, ainsi que des moyens disponibles pour y faire face. Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population. Sur notre commune, les risques naturels sont conditionnés par des inondations dues aux crues éventuelles de

l'Huveaune, aux incendies de forêt, et plus ponctuellement, à des averses neigeuses hors norme pour notre région. A cela s'ajoutent un risque industriel lié à la proximité de l'usine Arkéma, dans le quartier de la Millière, ainsi qu'un danger potentiel représenté par des transports de matières dangereuses sur la voie ferrée traversant la vallée de l'Huveaune. La prise en compte de l'ensemble de ces risques nécessite par conséquent de définir, puis compiler les consignes à respecter pour les populations, ainsi que de dresser un état des lieux des moyens, humains comme techniques, que la Municipalité doit mettre en œuvre afin de répondre à de telles situations d'urgence. Quelle que soit la nature du risque, le

déclenchement du PCS est placé sous la responsabilité du maire, après avoir pris en compte les alertes délivrées par la Préfecture – à l'exception d'un risque lié à l'usine Arkéma, pour lequel les autorités préfectorales conservent la prérogative de lancer un PCS. Afin de procéder à sa mise à jour, la Municipalité bénéficie de l'aide apportée par le CYPRES, le Centre d'Information pour la Prévention des Risques Majeurs, une association agréée pour la protection de l'environnement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet organisme a pour mission de promouvoir des actions d'information et de sensibilisation aux risques majeurs, et d'aider les industriels, comme les collectivités, dans leur politique de prévention des risques.



Le mot de Pierre Mingaud

Au risque de prononcer une phrase sans cesse répétée, le risque zéro n'existe pas. Mais c'est une raison, et une motivation supplémentaires, pour que la Municipalité prenne en compte, le plus finement possible, l'ensemble des risques, naturels comme industriels, auxquels la commune peut un jour, avoir à faire face.

C'est une préoccupation qui nous anime depuis bien longtemps. Nous y travaillons avec sérénité, mais avec rigueur. Je rappelle que depuis de nombreuses années, nous avons réalisé, avec le Syndicat Intercommunal de l'Huveaune, des travaux d'envergure afin de réguler l'impétuosité dont notre petit fleuve peut parfois être capable. Les derniers travaux d'importance qui datent de 2009-2010, ont permis sous l'esplanade Charles-de-Gaulle, d'augmenter la capacité d'écoulement de 35 % : aujourd'hui, l'Huveaune est capable sur cette zone, de supporter un débit équivalent à celui constaté lors de la fameuse crue de 1978. Les bassins de rétention implantés sur plusieurs sites dans la commune, les revers d'eau dans notre forêt, l'obligation faite aux particuliers, à chaque délivrance de permis de construire, de réaliser des aménagements destinés à capter les eaux de pluie... Toutes ces dispositions sont destinées à contrôler l'écoulement pluvial. Car de l'eau qui est retenue et détournée, ne vient pas grossir le lit de l'Huveaune déjà gonflé par un épisode météorologique violent.

C'est un exemple parmi d'autres. Nous aurons l'occasion, prochainement, de débattre de toutes ces questions lors d'une réunion publique, au cours de laquelle nous présenterons à nos concitoyens l'ensemble des mesures garantissant la sauvegarde des personnes et des biens, quelle que soit la nature des risques.

Un aspect important réside dans les moyens d'information destinés à alerter la population. Car il n'existe pas un outil "miracle", efficace pour toutes les composantes – géographiques, générationnelles – d'une population. C'est au contraire la multiplicité de ces outils, leur utilisation conjointe, qui peut garantir l'efficacité de l'information. Aux côtés des moyens "classiques" – mais toutefois indispensables – que sont le déclenchement de la sirène, les messages de risque, ou d'évacuation si nécessaire, dispensés par la Police Municipale, les nouvelles technologies permettent aujourd'hui d'envoyer les alertes de façon immédiate. C'est pourquoi la Municipalité a engagé une réflexion autour de ces nouveaux supports de communication, afin de définir le plus adapté. Car inciter les habitants à observer scrupuleusement les consignes peut parfois se heurter à des comportements naturels bien compréhensibles, mais qui peuvent se révéler préjudicia-

bles. Ainsi, des parents pourraient être tentés, en cas d'alerte, de prendre leurs véhicules pour chercher leurs enfants à l'école. En cas d'accident industriel, les enfants respecteraient au sein de leurs établissements scolaires, l'obligation de confinement. En cas d'inondation, ils seraient évacués vers un établissement sûr, au cas où ils se trouveraient en zone inondable. Dans les deux cas néanmoins, ce sont les parents qui seraient exposés face à la menace d'un rejet industriel nocif, ou face au danger d'une crue... Rappelons enfin, que le Plan Communal de Sauvegarde est un document de travail à usage interne. Il est néanmoins appelé à être synthétisé afin d'élaborer le DICRIM (Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs), qui quant à lui, sera largement distribué à l'ensemble de la population, reprenant les informations relatives aux mesures de prévention, de protection et de sauvegarde, selon la nature de chaque risque. ■



G.A.T. (GARDANNE ANTIQUITÉS TENDANCES)

Rendez-vous pour les amoureux de la belle brocante.



Pour bien commencer l'année prochaine, chineurs, collectionneurs, amoureux des belles choses, et autres amateurs de déco, retenez trois dates : les dimanches 8 janvier, 5 février et 5 mars 2017, à l'Espace de l'Huveaune. Trois occasions sans précédent de trouver à La Penne sur Huveaune, le meuble, le tableau, le bibelot ou tout autre délicate et rare verrerie dont vous rêvez. Trois rendez-vous de grand déballage organisés par le G.A.T., une association présidée par Paul Bensussan, antiquaire depuis vingt-cinq ans et passionné par "les beaux objets, leur histoire, leur provenance, et tout ce qui fait le patrimoine". Ainsi, durant ces trois rendez-vous, cohabiteront antiquités, belle brocante, mobilier vintage scandinave, design, arts déco, et autres tendances d'un passé pas très lointain, très recherchées aujourd'hui. Environ 45 exposants et un espace res-

tauration y attendront un "public large et varié, de tous âges, ce sont des chineurs" explique Paul Bensussan. D'Aix-en-Provence à Paris/Bastille, de Gardanne à Marseille, l'association sillonne la France assurant professionnalisme, compétences et savoir-faire. "Notre objectif est de promouvoir nos métiers d'antiquaires et de brocanteurs. Des métiers en perte de vitesse" observe-t-il. Des professions qui, néanmoins, démontrent leur capacité à évoluer avec le monde d'aujourd'hui tout en préservant la tradition, à répondre aux attentes d'un public plus jeune et à une demande plus contemporaine, dans un mouvement intergénérationnel. C'est tout cela qui fait le charme et l'intérêt d'une telle manifestation. ■

Contact : G.A.T. 404 chemin des Bagnols – Carré Cytharista 13600 La Ciotat.

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE LA PENNE SUR HUVEAUNE

Trente ans d'engagement au service de la vie

Cet après-midi là, le Foyer loisirs Charles-Grisoni a pris des airs d'hôpital de campagne. Dans la grande salle, des lits, trois infirmières, deux médecins, une personne aux collations, une autre aux inscriptions, le matériel médical nécessaire aux dons de sang, et le va-et-vient des donneurs de tous âges. Dans le hall d'entrée, les responsables et autres membres de l'association sont prévenants. Ils accueillent, orientent, engagent quelques brèves conversations amicales. Partout ici, la convivialité règne. Il faut dire que l'association pour le Don de Sang Bénévole de La Penne sur Huveaune, a fêté ses trente ans d'existence en 2015, et trois décennies d'un tel engagement créent forcément des liens. Autour d'une table, tous se prêtent volontiers à la discussion. Tour à tour, Renée Klar, la présidente depuis 1999, Jean-François Garonne, le trésorier depuis plus de dix ans, entourés de Bernard Allorent, Jacques Klar, Giuseppe Elettore, expliquent et rappellent inlassablement l'impérieuse nécessité "de donner". En ce grand jour de collecte, Renée Klar tient à souligner que le bureau compte également le vice-président Yves Torino, et la secrétaire Martine Falcot, absents ce jour-là pour des raisons professionnelles. L'action portée par toute cette équipe se résume en quelques mots : "Promouvoir le don du sang, faire connaître les dates de collectes, y être présent, et bien sûr participer aux réunions de travail de l'Etablissement Français du Sang". La présidente précise encore : "Notre présence contribue aussi à agrémenter les collations servies après le don, parfois à reconforter des personnes venues avec l'intention de donner et déçues de n'avoir pu le faire. Cela peut être le cas après un voyage

à l'étranger ou une anesthésie récente". Il faut savoir que le don de sang est très règlementé, il n'est effectué qu'après avoir rempli un questionnaire et un entretien préalable. Quant au nombre de personnes accueillies, il ne peut aller au-delà de 95 pour des questions de sécurité, ainsi qu'en atteste la feuille de route remise par le médecin sur place. L'association pennoise organise six collectes par an, facilitées par le partenariat dans lequel s'est engagée la Municipalité, dont le soutien passe par une subvention et la signature d'une convention. "Sans cette subvention, nous ne pourrions pas fonctionner", indique Jean-François Garonne, d'autant qu'ici on se refuse à faire payer la carte aux donneurs. Ceux-ci habitent ou travaillent à La Penne sur Huveaune, ou viennent des communes voisines, voire de plus loin. Ils sont quelquefois simplement de passage. Tous repartent avec le sentiment d'un devoir accompli, d'un acte de solidarité au service de la vie. Et comme eux, les membres de l'association portent cet engagement en bandoulière. Un engagement distingué l'an dernier par la médaille de la Ville qu'a remise Pierre Mingaud, le maire, à Renée Klar et à son équipe. ■

STUDIO MISS'TYK

Entrez dans l'univers du cabaret burlesque !

Caroline Roque, depuis toujours passionnée par la danse, rêvait de devenir danseuse au Moulin rouge, ou en tout cas, "danseuse professionnelle de cabaret, confie-t-elle. En 2006, j'ai franchi le pas, j'ai osé pousser la porte d'une école de danse et tout naturellement je me suis tournée vers les cours de cabaret burlesque". La suite, elle la doit à des stages d'effeuillage que l'école proposait de temps en temps. Le rêve de Caroline Roque était alors à portée de mains, et sa ténacité a fait le reste. "L'effeuillage", tout un art qu'elle explique ainsi : "C'est une façon de se déshabiller très glamour, rétro, pas du tout vulgaire, il y a des codes dans l'effeuillage. On n'enlève jamais le bas, on ne montre jamais totalement le haut". Elle évoque une référence cinématographique, un film français qui a permis de mettre en lumière ces spectacles d'effeuillage où se mêlent danse, chanson et théâtre. Il s'agit de "Tournée", réalisé par Mathieu Amalric en 2010, présenté en compétition officielle à Cannes la même année, et dont on dit que sa diffusion auprès d'un large public a créé un phénomène de société persistant autour de cette discipline. La jeune femme a trouvé sa voie, celle qui mène au burlesque, au cabaret. Les "workshop", c'est-à-dire des ateliers de travail

avec des stars de l'effeuillage, s'enchaînent, où elle apprend beaucoup. Puis en 2014 elle décide de créer sa propre association, "Studio Miss'Tyk", et c'est ainsi que l'idée d'un festival burlesque va faire son chemin. Le projet est inédit dans la région et voit le jour avec une première édition en 2015 à La Penne sur Huveaune. Caroline Roque décide d'y revenir cette année avec une nouvelle programmation plus ambitieuse encore, les 5 et 6 novembre prochain. Deux journées complètes de festivités à l'Espace de l'Huveaune, avec des exposants et des stands dédiés à l'univers des pin-up, des tendances des années 50 telles que chaussures, bibis, bijoux, corsets et autres accessoires, un peu rock aussi. Deux journées de spectacles où se mêlent glamour, humour, autodérision et des temps forts tels que la soirée des effeuilleuses le samedi soir, avec notamment la troupe "Crazy kitch girl", une "pointure" du burlesque. "Et même un boylesque, précise Caroline. Autrement dit, un monsieur qui va s'effeuiller". Le dimanche accueillera un concert des "Hot rod zombies", un groupe rockabilly, suivi de l'élection de "Miss burlesque". Ce deuxième festival aura deux marraines aux noms évocateurs : Cherry BB et Champagne Made-moiselle. Le public trouvera sur place

restauration et buvettes à l'extérieur où s'installeront des "food truck", et où motos et voitures rétro sont également attendues. Ouverture des portes, le samedi à 11 heures, jusqu'à la nuit. Le festival se poursuivra le dimanche de 11 heures à 20 heures. Divertissement et convivialité assurés ! ■

Informations et réservations au 06 46 14 21 57

www.studio-misstyk.fr/ ou www.billetreduc.com.

Plusieurs formules de tarifs sont proposées. En prévente : le samedi 15 euros, le dimanche 10 euros. Pass à 20 euros pour les deux jours. Sur place, respectivement 20 euros et 15 euros.



Quelques repères...

Seuls 4% des Français en âge de donner leur sang, le font chaque année. Cette année, 2,5 millions de dons sont nécessaires pour soigner un million de malades, d'opérés, d'accidentés. Comme l'Île de France, la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur n'est pas auto-suffisante. Ce sont les autres régions de France qui comblent le déficit, fournissant plus de 46 000 poches. On peut donner son sang à partir de 18 ans et jusqu'à 70 ans, à raison de quatre dons par an pour les femmes et de six dons par an pour les hommes. Il est inutile d'être à jeun. Le prélèvement dure environ 15 à 20 minutes. Après le prélèvement, une collation est servie.

Association pour le Don de Sang Bénévole de La Penne sur Huveaune 61, Bd. Jean-Jacques Rousseau
Téléphone : 04 91 36 07 19

Renseignements/réservations :
service Culturel – 04 91 24 70 42
spectacle@mairie-lapennesurhuveaune.fr

Mardi 22 novembre, 19h02
Spectacle jeune public

KIDS MONKEY : "INCREDIBLE DRUM SHOW"

En 2009, les batteurs professionnels Yann Coste et Sébastien Rambaud montent un spectacle tout public et le testent lors de différentes manifestations autour de la batterie. Ils se nomment les "Fills Monkey". "Incredible Drum Show" est un duo de batteurs, un spectacle de batterie ludique mêlant musique et théâtre, jonglerie et mime, virtuosité et humour. Ils jouent tantôt en duo et tantôt en duel. Dans leur spectacle tout objet est propice à percussion. Les baguettes peuvent être remplacées par des raquettes de tennis ou des tubes en plastique. Le duo ne s'exprimant qu'en onomatopées rythmiques, cela en fait un spectacle universel.

En écumant les scènes, les deux musiciens se sont rendu compte qu'ils touchaient particulièrement les enfants. Accaparés par leurs tournées, ils ont fait appel, pour incarner leurs deux personnages de "sales gosses", à deux batteurs de talent, Eliott Houbre et Stéphane Bournez, qui ont débuté respectivement à l'âge de 8 et 9 ans, le dernier étant par ailleurs enseignant de batterie et directeur musical de deux orchestres d'harmonie, autant dire qu'ils connaissent la musique !

En collaboration avec leur metteur en scène, Gil Galliot, les "Fills" ont encadré les "Kids Monkey" afin de proposer un spectacle plus dynamique, plus ludique, plus accessible, tout en conservant la part belle au jeu d'acteur, à l'humour et au rythme ! Un "Incredible Drum Show" pour les enfants... Ils vont adorer !



© photo : DR

Tarif unique : 6 €
Jeune public à partir de 6 ans



Vendredi 2 décembre, 20h32
Danse contemporaine

DE CHAIR ET D'OS

Changement d'ambiance ce 2 décembre prochain, car c'est de la danse contemporaine qui investit cette fois nos planches. "De chair et d'os" est une création de la compagnie marseillaise Mouvemento.

Deux femmes s'imposent à nous. Elles entrent dans la danse, très vite contraintes par leurs apprêts : robe et talons hauts. Progressivement, elles vont mettre à bas les carcans qui les enferment pour se révéler en tant qu'individus sensibles, faits "de chair et d'os".

Par la mise en place d'un système de captations et retransmissions vidéo en direct, le public sera projeté directement en plein cœur de l'intimité des deux interprètes. "L'envie est de donner en même temps à celui qui regarde la place d'observateur pudique et celle de spectateur intrusif".

Spectacle dansé exposant 4 scènes de vie, "De chair et d'os" se joue des codes du spectacle vivant pour évoluer jusqu'à devenir une installation vidéo.

Tarifs : normal : 14 €, réduit : 10 €



© photo : Roger Fusciardi

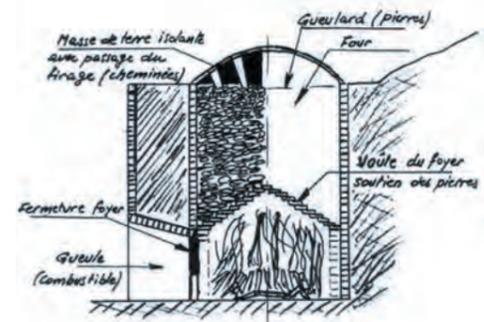
LES FOURS À CHAUX DE LA PENNE SUR HUVEAUNE



Four à chaux pennois

L'industrie de la chaux prend ses racines dans une activité artisanale bien connue, celle-ci étant à l'époque produite à des fins agricoles et architecturales. Nous connaissons l'utilisation de la chaux pour l'amendement des terres agricoles ainsi que son emploi dans le revêtement des façades, ou encore comme liant pour la construction, jusqu'au début du XIX^e siècle. Il existe deux types de fours, les fours permanents et les fours périodiques, ce sont ces derniers que nous trouvons sur notre territoire. Nous en dénombrons aujourd'hui six, plus ou moins bien conservés. Il y a quelques années, un exemplaire a fait l'objet d'une restauration partielle. Tous nos fours sont à calcination péri-

dique et à longue flamme, ils présentent un foyer simple, une chambre de chauffe circulaire ou subcirculaire, une gueule à ouverture unique et basse. Ils sont construits où affleure le calcaire, la matière première, et où se trouve le combustible (bois, broussailles), mais aussi à proximité de chemins. A titre indicatif, pour calciner 1 m³ de chaux dans un four de 60 à 75 m³, il faut pour un feu de 100 à 150 heures, près de 2 m³ de bois ou 22 m³ de fagots. Ces fours à combustible bois ont été interdits par le code forestier de 1827. Nos fours pennois datent probablement de la fin du XXVIII^e et du début du XIX^e siècle.



Coupe d'un four à chaux, type pennois

Erratum. Une erreur s'est glissée dans le numéro précédent de "la Penne Magazine". Sur la photo de la page 13, traitant de la toponymie dans la commune, la légende stipulait "Ornières sur la voie publique", au lieu d'"Ornières sur la voie antique". La rédaction présente ses excuses au public pour cette erreur.



PIZZA "LES 2 BEAUFF'S"

Julien et Matthieu se sont installés sur la place Pellegrin, il y a deux mois à peine, pour poser leur camion à pizzas quelques soirs par semaines. "Les deux beauff's", c'est ainsi qu'ils ont baptisé leur petite entreprise où une quinzaine de pizzas différentes – de huit belles parts chacune, cuites au feu de bois – sont proposées. Et parmi cette grande variété, deux spécialités méritent le détour : "l'Italienne" avec crème fraîche, jambon cru, mozzarella, le tout accompagné d'une fine couche "maison" dont ces deux jeunes pizzaiolos ont le secret. Et "L'Indienne", à base de poulet mariné, sauce curry, et pommes de terre. Ce n'est pas tout. Dès novembre, Julien et Matthieu proposeront un service de livraison gratuite sur la commune et les alentours immédiats. ■

"Les 2 beauff's" - 06 42 12 20 98 – Place Pellegrin (côté Poste)
Ouvert les mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 17h30 à 22h30

BOULANGERIE DU VALLON DU ROY



Cédric et Stéphanie Trinci ont repris cette boulangerie il y a quelques mois, forts d'une expérience de dix ans dans une boulangerie bio marseillaise. Ici, les baguettes sont fabriquées au levain naturel, avec une farine sans additif, et comme le précise Cédric devant son pétrin, "C'est un produit qui demande plus de savoir-faire, naturellement. Mais c'est le vrai métier de boulanger". La boulangerie propose également plusieurs pains "spéciaux", à base de céréales variées, des pains complets, au maïs, ainsi que des viennoiseries pur beurre, des pâtisseries faites "maison", cela va sans dire. A noter enfin, la possibilité de passer des commandes. ■

Horaires d'ouverture : 6h30-13h, 15h30-19h30, dimanche jusqu'à 13h.
Fermé le mercredi.
Tél. : 04 91 99 53 08



En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, et selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, votre Magazine ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques constitués au sein de l'assemblée communale.

Rassemblement solidaire pour l'avenir de La Penne sur Huveaune

Fonction publique : une espèce "nuisible" pour la Droite

Parmi les prétendants à la Primaire des Républicains et du Centre, il est au moins un sujet sur lequel ces derniers s'accordent : la baisse drastique du nombre de fonctionnaires. De François Fillon – suppression de 600 000 postes – à Nathalie Kosciusko-Morizet qui propose de supprimer le statut des fonctionnaires dans un grand nombre de missions, voilà leur cible commune.

Tous ces pourfendeurs de la fonction publique, d'Etat comme territoriale, auraient-ils osé préférer de telles paroles, au lendemain des attentats qui ont frappé notre pays, à Paris en 2015 ou à Nice le 14 juillet dernier ? Devant le défilé des forces de secours, du corps médical, affairés à sauver des vies, soulager les blessés, et sans qui le bilan humain aurait été plus répugnant encore, auraient-ils proposé moins de fonctionnaires, mais qui devraient "travailler plus" ?

Hypocrites ! Qui, parmi tous ces agents de la fonction publique, a pu penser une seule seconde, s'abriter derrière ses horaires légaux pour ne pas remplir sa mission ? Chacun d'entre eux est parti dans la nuit pour accomplir son devoir.

Car c'est cela, la fonction publique !

La liste du village

Que le meilleur gagne !

Cette fin d'année 2016 lance la campagne des élections présidentielles.

Nous allons vivre les primaires de la droite et de la gauche pour désigner les candidats qui se présenteront aux suffrages en mai 2017. Nous encourageons toutes les pennoises et les pennois à participer à ces primaires pour choisir celui qu'ils pensent être le meilleur pour changer la destinée de notre pays après ces 5 années de présidence catastrophique.

Quelle sera la position de la majorité municipale qui a, depuis son élection, condamné la politique désastreuse de François Hollande, si celui-ci était désigné par les sympathisants de Gauche ?

Nous soutiendrons, quant à nous, le candidat désigné les 20 et 27 novembre comme le candidat de la droite et du centre.

Nicole ROURE, Marielle DUPUY,
Philippe GRUGET et Christophe SZABO
www.listeduvillage.com

La Penne Bleu Marine

La rentrée est passée avec son lot de dépenses toujours plus importantes
Augmentation des taxes locales

Augmentation des cotisations pour les activités de nos enfants

Baisse des aides pour nos aînés

En revanche, aucune réflexion concernant les subventions allouées par la mairie aux associations diverses et variées

L'effort demandé n'est pas le même pour tous, le clientélisme est toujours une priorité pour nos élus de la majorité

Gilles MANIGLIO et Violaine TIEPPO

Ils sont arrivés

- PAPACALODOUCA Eliakim Evann • 06/08/2016
- SENTENAT MAUGUE Maëlyne Michelle Danielle Josselyn • 07/08/2016
- CLABAUT Nitisia Maïna Carole • 14/08/2016
- FAUCHER Sélène Béatrice Monique • 28/08/2016
- DOWNIKOVIC Ana Margot • 04/10/2016

Ils se sont dit oui

- DURANTI Laurent Paul Jean-Jacques et ASTIER Aurélie Annabelle Amélie • 02/07/2016
- BIANCO Christian Jean Daniel et GILLY Laurence • 09/07/2016
- VERVEL Franck Jean et GUIBERT Marie-Ange • 16/07/2016
- CIRAULO Julien Romain et TALLONE Audrey • 16/07/2016
- DUBOIS Jean-Christophe René et DABIN Maud Maryvonne • 22/07/2016
- DE CARLO Julien Philippe et TEXIER Laure • 23/07/2016
- ZURAWCZAK Youri Nicolas Jacques et LAURENT Sarah Judith Maguelonne • 30/07/2016
- CATANIA Thierry Fortuné et MOONEN Elise Régine • 30/07/2016
- MOUSSA Naïlou et CAPDEVILLE Sabrina Roberte Marcelle • 20/08/2016
- BAISADOULI Jean-Philippe Jacques et CARDINAL Aurélie • 27/08/2016
- LARGER Jean-François André et LINOZZI Laurent Marcel Emile • 03/09/2016
- ALOE Michaël Patrick et SANCHEZ Mélanie Corinne Pascale • 10/09/2016
- OLIVEIRA Sébastien et AUDIFREDI Julie Marie Alexandra • 17/09/2016
- ABDELLI Mourad et CHAIX Véronique Frédérique • 17/09/2016
- GRONDIN Nicolas et RICCIO Julie Marie Patricia • 24/09/2016
- TIZOT Clément Camille Yves Robert et DECAVALLAS Jennifer Madeleine Anna • 24/09/2016

Ils nous ont quittés

- CAILLOL Roger • 19/01/2016
- DUCRUET Eugène • 14/05/2016
- EMERIC née ALLEGRE Blanche Jeanne • 16/06/2016
- CROUZET née CRASSON Paulette • 28/06/2016
- MELLI Yves Henri • 29/06/2016
- GARAGNON née BARATTA Emma • 08/07/2016
- FRATICELLI Suzanne Lucie • 10/07/2016
- SQUARZONI née CAREDDU Jeanne • 13/07/2016
- ANRIGO Lucien Sauveur • 18/07/2016
- MARBOEUF née CAR Liliane Marie-Rose • 01/08/2016
- DONATI née SORRENTINO Paulette Marie • 04/08/2016
- BEN HAMOUDA Ali • 09/08/2016
- FERRI née ANASTASIO Rosalie Gabrielle • 13/08/2016
- CAREDDU Gérard Antoine • 13/08/2016
- SORDELLO Francis Marius Michel • 15/08/2016
- RAMPAL Simone Marie Andrée • 20/08/2016
- HAZELART née TENENTI Sylvie Anna • 22/08/2016
- JAUBERT Arthur Fernand René • 23/08/2016
- LABRE Georges • 24/08/2016
- FRANCESCHINI née MONNIER Maria • 27/08/2016
- RADOUAN née TURKI Jadao Jeanette • 29/08/2016
- PIANA Christian Louis André • 01/09/2016
- HENRI née SALARIN-FASSETTA Irma • 08/09/2016
- ALEXIS Jean-Claude Henri • 21/09/2016
- SANSE née BENKORT Arlette Ascension • 26/09/2016
- DROUET née BERTRAND Simone • 01/10/2016
- PICHEREAU Philippe • 29/09/2016
- MUNOZ Maximilien • 30/09/2016
- NALPAS née CHABAUD Nicole • 04/10/2016
- PAGLIAI née GALLORINI Madeleine • 04/10/2016

[L'AGENDA]

Enquête publique

Réalisation de travaux d'entretien et de réhabilitation du lit et des berges de l'Huveaune
Du 26 octobre au 25 novembre 2016,
Hôtel de Ville
Permanence du Commissaire Enquêteur le mercredi 9 novembre de 14 h à 17 h

Festival burlesque

5 et 6 novembre
à partir de 11 h
Espace de l'Huveaune

Goûter des Anciens

Samedi 19 novembre, à partir de 14 h,
Espace de l'Huveaune.
Inscriptions en Mairie jusqu'au 17 novembre

Colis de Noël

Inscriptions en Mairie jusqu'au 25 novembre.

Spectacle jeune public

Kids Monkey - Incredible Drum Show
Mardi 22 novembre,
19 h 02
Espace de l'Huveaune

Danse contemporaine

De Chair et d'Os
Vendredi 2 décembre,
20 h 32
Espace de l'Huveaune

[NUMÉROS UTILES]

Mairie

04 91 88 44 00

Crèche Halte Garderie

04 91 36 25 35

Centre de Loisirs "La Farandole"

04 91 88 67 09

Contact Jeunesse

04 91 24 82 49

Salle "La Colombe"

04 91 36 02 18

Service Culturel

04 91 24 70 42

Médiathèque Pablo-Neruda

04 91 36 21 41

Foyer Loisirs

04 91 36 06 96

La Poste

04 91 87 70 40

Commissariat d'Aubagne

04 42 18 55 55

Police Secours

17

Pompiers

18

Hôpital d'Aubagne

04 42 84 70 00

SAMU (Urgences Médicales)

15

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2016

MARCHÉ DE NOËL
ESPACE DE L'HUVEAUNE



Recensement militaire

Les jeunes gens âgés de 16 ans révolus sont tenus de se présenter en Mairie afin de s'inscrire au recensement militaire, munis de leur carte d'identité en cours de validité et du livret de famille.